

Enseignements d'exploration en EPS

Préambule

Par la pratique des activités physiques sportives et artistiques, l'apport de connaissances pluridisciplinaires, l'usage d'outils technologiques et la réalisation de projets, cet enseignement exploratoire d'EPS a pour vocation de faire découvrir aux élèves :

- de nouveaux domaines (santé, sport, commerce, information, sécurité, spectacle...),
- la connaissance des parcours de formation et des champs professionnels,
- les activités professionnelles auxquelles elles correspondent.

Cet enseignement exploratoire, de 5 heures hebdomadaires en classe de seconde, se poursuit dans le cycle terminal par un enseignement de complément de 4h hebdomadaires.

Le programme de l'enseignement exploratoire en classe de seconde

Pour illustrer ces nouveaux domaines, 8 thèmes d'études sont retenus :

- Corps, activités physiques et sciences
- Corps, activités physiques et spectacle
- Corps, activités physiques et santé
- Corps, activités physiques et affrontement
- Corps, activités physiques et mesure de la performance
- Corps, activités physiques et sécurité
- Corps, activités physiques et environnement
- Corps, activités physiques et entraînement

Organisation de l'enseignement exploratoire en classe de seconde

Les équipes pédagogiques choisissent 3 thèmes.

Pour chacun d'eux, l'enseignement s'appuie sur :

- la pratique de 2 activités physiques sportives et artistiques,
- l'apport de connaissances initié par un ou des enseignants de différentes disciplines (technologiques, économiques, sciences expérimentales, sciences humaines, sciences biologiques...),
- l'utilisation d'outils technologiques (vidéo, photographie, informatique..., cardiofréquencemètre, GPS, altimètre ...),
- une production finalisée individuelle ou collective illustrant le thème d'étude (Film, reportage, spectacle, raid aventure, plan d'entraînement, organisation d'un tournoi, organisation d'un événement ...).

Pour chaque thème, la part des pratiques physiques ne saurait être inférieure au 2/3 du volume global. Le tiers restant est dévolu à l'apport de connaissances, à l'analyse réflexive et à la production.

Chaque thème doit donner l'occasion de sensibiliser aux métiers possibles correspondants :

- Métiers de la santé : ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicien, éducateur spécialisé...,
- Métiers du sport : entraîneur sportif, arbitre, responsable associatif, métiers de la forme...,
- Métiers du commerce : commercial, manager...,
- Métiers de l'information : journaliste, reporter...,
- Métiers de la sécurité : pompier, secouriste, maître nageur, policier, militaire, métiers de la défense, métiers acrobatiques...,
- Métiers du spectacle : décorateur, métiers de la scène.....

L'enseignement d'exploration est formalisé par un projet nommé « projet d'enseignement d'exploration en EPS », annexé au projet pédagogique.